

# Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Mise à disposition du public pendant un mois, **du 12 octobre au 13 novembre 2023**, à l'accueil de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche.

**MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
DU 12 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2023**

- Par arrêté du 30 mai 2022, le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche a prescrit

## Modification simplifiée n° 1 du Plan local d'Urbanisme (PLU)

Procédure prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 3 octobre 2023

- Par arrêté du 30 mai 2022, le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche a prescrit la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.
- Par délibération du 3 octobre 2023, le conseil municipal de Saint-Nom-la-Bretèche a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU.

Ce dossier est mis à disposition du public pendant un mois, **du 12 octobre au 13 novembre 2023**, à l'accueil de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le projet de modification simplifiée n° 1 est également consultable sur le site internet de la mairie à partir du 12 octobre 2023 et pour la même durée.

Les observations, remarques et suggestions du public peuvent être consignées dans le registre joint au dossier ou par email à l'adresse suivante : [urbanisme@mairiesnlb.fr](mailto:urbanisme@mairiesnlb.fr).

### Contact

Service urbanisme de la mairie  
32 rue de la Fontaine des Vaux  
78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Tél. : 01 30 80 07 04

Mail : [urbanisme@mairiesnlb.fr](mailto:urbanisme@mairiesnlb.fr)

Permanences les lundis et vendredis après-midi et mercredis matin.

### Documents

[Avis de mise à disposition](#)

[Rapport de présentation du 10/07/2023](#)

[Règlement complet du 10/07/2023](#)

[Plan de zonage du 23/06/2023 5000](#)

[Avis de la Chambre d'Agriculture IDF](#)

[Avis de la MRAe d'Ile-de-France](#)

[Avis Commission Locale de l'Eau](#)

[Arrêté n° 12/2022 - Urba](#)

[Avis Communauté Communes Gally-Mauldre](#)

[Note Direction Départementale des Territoires](#)  
[Avis Préfecture DDT](#)